LE RÉSEAU POUR LES RESSOURCES BIOLOGIQUES

☎ 09-75-20-93-21 / 06-33-54-22-57
jhdd@wanadoo.fr
www. 3cr-ressourcesbiologiques.com
3C-R
1 impasse des Pinsons
31780 CASTELGINEST

Formations 3C-R

Exigences réglementaires pour la gestion des ressources biologiques humaines (RB-H) à des fins de recherche

INTERVENANTE
Jeanne-Hélène di Donato

Docteur es science en biologie cellulaire
Auditeur interne qualité
Consultante dans le domaine des CRB
Animatrice de la Société savante Club 3C-R
Membre des réseaux Eurobiobank, ISBER et ESBB
Membre du CPP Sud Ouest Outre Mer I

Public concerné

- *Toute personne (responsable de CRB et biobanque, chercheur, juriste,etc) impliquée dans la gestion des recherches impliquant la personne humaine*

Prérequis

- *Aucun*

Points forts

- *Déroulement interactif*
- *Illustration par des exemples concrets*
- *Obtention d'informations théoriques et pratiques*

Documents

- *Remise d'un livret de formation*

Compétences visées

- *Compréhension des exigences légales*
- *Connaissance des obligations réglementaires à appliquer pour la gestion des ressources biologiques*

PROGRAMME

9h-9h30 : Accueil des participants, identification des objectifs et attentes des participants

9h30-10h30 : Savoir se positionner pour réaliser des recherches avec des RB-H

10h30 – 11h: Constitution et utilisation de collections

11h-11h30 : Information et consentement(s)

10h30-12h30 : Obtenir et utiliser des RB-H dans le cadre des RIPH

14h-15h : Utiliser des RB-H existantes pour des recherches

15h- 16h : Utilisation des données personnelles

16h30-17h : Contrôle des connaissances et retour sur la pertinence de la formation

Durée : 6h
Date : 10 décembre 2026
Lieu : Paris Hotel Ibis Ledru Rollin
Coût : 550 euros HT (660 eurosTTC)
Inscription : soumise à la signature d'une convention de formation ou à l'établissement d'un bon de commande
Pour tout accueil de personne en situation de handicap, prévenir l'organisme pour validation des solutions

3C-R a été enregistrée sous le n° 73 31 05393 31 auprès du préfet de région Midi-Pyrénées le 16 juin 2009
3C-R est certifié Qualiopi n°2000724.1 depuis le 25 nov 2021 pour ses actions de formation

Jeanne-Hélène di Donato est inscrite depuis le 22/01/2018 au Répertoire Professionnel des Consultants-Formateurs Indépendants sous le n° 119

RP-CFI Répertoire Professionnel Consultants Formateurs Indépendants

LE RÉSEAU POUR LES RESSOURCES BIOLOGIQUES

☎ 09-75-20-93-21 / 06-33-54-22-57
jhdd@wanadoo.fr
www. 3cr-ressourcesbiologiques.com
3C-R
1 impasse des Pinsons
31780 CASTELGINEST

Annexe pédagogique

Formation 3C-R

Organisme de formation professionnelle enregistré auprès du Préfet de région de Midi-Pyrénées sous le numéro 73 31 05393 31

RP-CFI Répertoire Professionnel Consultants Formateurs Indépendants

Labellisé RP-CFI
et certifié Qualiopi pour ses actions de formation

Compétence et qualification de la formatrice

Les formations 3C-R sont assurées par JH di Donato, Formatrice de 3C-R, experte dans les questions de management des ressources biologiques à des fins de recherche (Gestion des biobanques, réglementaire pour les échantillons humains et les données personnelles, certification des centres de ressources biologiques).

Modalités techniques d'accompagnement

Les formations se déroulent en présentiel, permettant de favoriser les échanges.

L'organisation logistique de la formation permet de prendre en compte les besoins éventuels de participants en situation de handicap
Un livret de formation est remis aux participants en début de séance afin que les participants puissent avoir le support de formation qu'ils pourront annoter.
La salle de formation est ouverte 30 mn avant le début pour permettre aux participants de s'installer.
Une enquête de satisfaction est proposée aux participants en fin de formation.

Justificatif permettant d'attester de la réalisation de la formation

La présence des participants est notifiée par la signature par demi-journée de la feuille de présence.
En fin de formation une attestation de présence sera remise à chaque participant, notifiant de sa réelle participation.

Informations relatives au suivi des acquis

Une évaluation des acquis est mesurée par :

- Un quiz réalisé en début et en fin de formation, il permet de vérifier la bonne compréhension des thèmes abordés ;
- Un questionnaire d'évaluation proposé en amont de la formation puis rempli au cours de la formation pour identifier les idées d'amélioration concernant les différents chapitres abordés ;
- Une enquête de satisfaction à froid (envoyée l'année suivante) afin de vérifier la mise en application des compétences recherchées.